

Plan de services en français

2016-2017

Ministère de la Justice



Cover page will be provided by CNS

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous présente le plan de services en français du ministère de la Justice. Cette année, le Ministère continue à cibler les priorités suivantes :

- *améliorer l'accès à la justice*
- *travailler ensemble pour la sécurité et le bien-être de la collectivité.*

La justice est plus accessible aux Néo-Écossais quand ces derniers reçoivent à temps des informations exactes et des services dans les deux langues quand ils ont affaire au système juridique. Nous travaillons continuellement à améliorer l'accès à la justice : nous employons une coordonnatrice des services en français à plein temps, nous avons des juges et des sténographes judiciaires bilingues et nous fournissons des services d'interprétation pour des audiences du tribunal s'il y a lieu. Environ 90 p. 100 de notre site Web affiche des renseignements dans les deux langues. Nous offrons aussi des services en français dans cinq régions de la province qui sont désignées francophones et acadiennes.

Le plan a été élaboré à partir d'une grande quantité d'informations fournies par les divisions du Ministère, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse et le Service des poursuites publiques. Nous reconnaissons la nécessité de travailler avec nos partenaires communautaires, du milieu de la justice et du gouvernement pour créer des conditions propices à la sécurité publique. Ensemble, nous avons fait de grands progrès mais il y a encore du travail important à faire au cours de la prochaine année.

Les mesures décrites dans le présent plan continueront de demander un engagement ferme de nos employés. J'attache de l'importance à la mise en œuvre du plan et à l'occasion de travailler avec le personnel du Ministère, tous les ordres de gouvernement et nos partenaires dans le domaine de la justice pour intégrer ces buts et ces valeurs dans nos opérations de tous les jours.

Nous avons fait notre possible pour améliorer et étendre les services et les programmes juridiques en français pour faciliter pour tous la compréhension du système juridique. Vos commentaires sont les bienvenus. Nous espérons pouvoir compter sur vous afin de travailler tous ensemble à améliorer le système juridique de la Nouvelle-Écosse et à garder nos collectivités sûres et sécuritaires.

Cordialement,

Tilly Pillay, c. r.

Sous-ministre par intérim

Réponses aux demandes en français

Justice

Les Services judiciaires et les Services correctionnels sont les divisions du ministère de la Justice qui ont le plus de contacts avec le public. Les employés de ces divisions transmettent les demandes orales ou écrites reçues en français à des employés de leur propre lieu de travail qui peuvent y répondre en français. Si aucun employé dans le bureau n'est en mesure de répondre à la demande en français, la correspondance est transmise au bureau principal pour traduction ou à un autre membre du personnel capable de répondre aux questions en français.

Les Services juridiques répondent aux demandes orales ou écrites en français selon les possibilités. Plusieurs employés sont en mesure de répondre à pied levé aux demandes et aux appels en français.

D'autres divisions ont des employés qui participent au programme Bonjour! et qui répondent à des demandes précises en français. Si personne ne peut traiter la demande localement, celle-ci peut être transmise à la coordonnatrice des services en français du Ministère.

L'Aide juridique et le Service des poursuites publiques

Bien que l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse et le Service des poursuites publiques fonctionnent indépendamment du ministère de la Justice, ces services sont inclus dans son plan de services en français. L'Aide juridique garde à jour une liste d'avocats qui parlent français et qui offrent des services en français quand ils travaillent en tant qu'avocats de service. L'Aide juridique compte quelques employés qui peuvent converser en français. Si elle reçoit des lettres en français, elle répond en français. Les documents sont traduits soit à l'interne soit par Communications Nouvelle-Écosse.

Au Service des poursuites publiques, il y a une personne qui participe au programme Bonjour! et qui accepte de répondre aux demandes du public de communiquer en français, conformément à l'approche recommandée. Les autres membres du personnel qui offrent des services en français sont les procureurs. Dans leur cas, leurs obligations en matière de communication en français sont régies par l'article 530 du Code criminel. Au besoin, nous avons recours aux services d'employés qui sont à l'extérieur de la région et en mesure de communiquer en français.

Inventaire des services en français

Le ministère de la Justice a :

- ***une page Web intitulée Service en français sur laquelle se trouve tout ce qui a été traduit à l'intention du public.***

Les Services judiciaires :

- ***tiennent des audiences en français devant les tribunaux, conformément au Code criminel;***
- ***offrent des services d'interprétation à la Cour provinciale pour les affaires criminelles;***
- ***offre aux employés la possibilité de participer au programme Bonjour!;***
- ***offrent des services de traduction simultanée à la Cour suprême et à la Cour d'appel pour les affaires criminelles, s'il y a lieu;***
- ***font traduire des documents imprimés et en ligne dans les domaines prioritaires;***
- ***offrent des services d'interprétation au tribunal de la famille pour certaines questions;***
- ***offrent le Programme d'information pour les parents (PIP) à la Division et au Tribunal de la famille;***
- ***ont des employés bilingues dans les bureaux de l'administration des palais de justice dans des localités précises.***

Les Services correctionnels :

- ***rédigent en français des rapports présentenciels;***
- ***supervisent en français des détenus à certains endroits;***
- ***ont des employés qui participent au programme Bonjour!***

La Division de la sécurité publique offre :

- ***sur demande, des exposés en français sur la cyberintimidation,***
- ***des services en français au comptoir et au téléphone dans les bureaux de la sécurité privée et des armes à feu.***

Le Service des poursuites publiques :

- ***introduit des instances judiciaires en français qui ne sont pas comprises dans l'article 530 du Code criminel (en plus d'offrir les services en français exigés par le Code criminel);***
- ***effectue des communications orales et écrites en français avec des organismes parallèles (particulièrement les services de police) et le public (notamment les accusés, les témoins et les médias).***

L'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

- ***publie, sur son site Web, des informations dans les deux langues officielles du pays;***
- ***offre gratuitement et immédiatement, et ce, 24 heures sur 24, un service de consultation téléphonique avec un avocat de service qui donne des conseils juridiques en anglais ou en français aux personnes en état d'arrestation ou qui sont détenues;***
- ***au besoin, retient les services d'un avocat qui parle français pour représenter un accusé, même si cet avocat doit venir de l'extérieur de la province.***

La coordonnatrice des services en français

Léda M. D. Zlotnick

Leda.Zlotnick@novascotia.ca

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

Objectif stratégique n° 1 – Leadership et orientation politique

Pour se faire les champions et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et son règlement, le ministère de la Justice, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse et le Service des poursuites publiques se sont engagés à :

- appuyer les Affaires acadiennes par l'application de la *Loi sur les services en français* et de son règlement;
- contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement provincial sur les services en français;
- continuer d'élaborer des politiques pour appuyer la prestation de services en français.

Mesures prévues en 2015-2016	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2015-2016
<p>Le Ministère de la Justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tiendra régulièrement des rencontres avec les intervenants pour discuter de la prestation des services en français et de la promotion des services et des programmes qui profitent aux collectivités acadiennes et francophones en Nouvelle-Écosse; • veillera à ce que la coordonnatrice des services en français continue de faire partie de plusieurs comités et reste informée des projets courants qui touchent l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE) et le Comité de coordination des services en français des Affaires acadiennes; • rédigera et affichera en ligne son plan de services en français pour l'année 2015-2016 et les mesures prévues pour 2016-2017, et ce, dans les deux langues officielles du pays; 	<ul style="list-style-type: none"> • (1) Au cours de l'été 2015, le Ministère a obtenu des opinions sur la protection des droits des personnes qui comptent sur un animal-guide ou un animal d'assistance. Le document de travail a été traduit et offert dans les centres Accès Nouvelle-Écosse partout dans la province ainsi qu'en ligne. Des interprètes étaient aussi présents lors des rencontres publiques tenues à Yarmouth, au Cap-Breton et à Halifax. • (2) L'Unité de prévention du crime a collaboré avec le Conseil scolaire acadien provincial sur l'approche réparatrice dans les écoles. • (3) La coordonnatrice des services en français a rencontré la directrice générale de l'AJEFNE plusieurs fois au cours de l'exercice. • (4) Le Bureau du ministre a rencontré la directrice générale des Affaires acadiennes en janvier 2016 pour discuter des services en français offerts au sein du Ministère. • Le Ministère a été représenté à la réunion mensuelle du Comité de coordination des services en français et sa coordonnatrice des services en français a siégé au sous-comité de l'offre active et à celui des ressources humaines et de la formation. Activité continue. • Le Ministère a rédigé et affiché en ligne son plan de services en français pour l'année 2015-2016 et les mesures prévues pour 2016-2017, et ce, dans les deux langues officielles du pays.

<ul style="list-style-type: none"> • appuiera les Affaires acadiennes en mettant en œuvre et en suivant le programme <i>Bonjour!</i> et en faisant la promotion des prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français • fera en sorte que la coordonnatrice des services en français passe en revue tous les tableaux sur les besoins des divisions pour la prestation de services en français; <p>Ajout durant l'exercice financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconstituera un comité consultatif interne sur les services en français et relancera les activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • La coordonnatrice a fourni le matériel <i>Bonjour!</i> dans les bureaux qui en ont fait la demande. L'appel de candidatures pour les prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français n'a pas eu lieu en 2015. • Activité terminée. <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du comité ont été choisis et le mandat et le plan de travail ont été rédigé à l'automne 2015. La première réunion a eu lieu le 25 novembre. Le comité se réunira au moins trois fois par année ou plus s'il y a lieu.
<p>L'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuera de consulter les intervenants francophones; • publiera sur son site Web des informations en français et en anglais sur ses services conformément au plan de services en français du ministère de la Justice pour 2015-2016 et aux mesures prévues pour 2016-2017; • sera représentée au sein du comité consultatif ministériel sur les services en français du ministère de la Justice. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Aide juridique est restée membre du comité sur les services en français et a consulté la directrice générale du centre Accès Justice Access. • L'Aide juridique s'est préparée à lancer son nouveau site Web pour le public en mars 2016 et travaille avec la coordonnatrice des services en français pour faire traduire le contenu en français. Activité continue. • L'Aide juridique a désigné une personne et une personne substitut pour représenter le service au sein du comité. Cette personne a assisté à 4 réunions en 2015-2016. Activité continue.

Objectif stratégique n° 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français

Pour augmenter la visibilité des services en français par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier ainsi qu'une plus grande capacité de la part des fonctionnaires d'offrir des services en français, le Ministère et l'Aide juridique se sont engagés à :

- offrir des services et des documents d'information qui répondent aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone;
- appuyer l'apprentissage du français;
- augmenter la capacité d'offrir des services en français dans les domaines prioritaires.

Mesures prévues en 2015-2016	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2015-2016
<p>Le Ministère de la Justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuera de déterminer quels textes imprimés et électroniques et quels contenus en 	<ul style="list-style-type: none"> • (1) Révision, mise à jour et traduction en français du document en ligne sur les

ligne pourraient être traduits en français et dans quel ordre de priorité, et continuera de faire des recommandations à cet égard;

- *maintiendra et mettra à jour la page Web **Bonjour!** sur les services en français sur son site;*
- *fera la promotion du Programme d'information pour les parents (PIP) aux employés et aux membres du public, et offrira le service sur demande;*
- *étudiera la possibilité d'offrir en ligne un module du programme d'information pour les parents en français;*
- *étudiera la possibilité de mettre en ligne du matériel du gouvernement fédéral sur la parentalité après la rupture, et ce, en anglais et en français;*
-

questions posées le plus souvent au sujet du système téléphonique à l'intention des délinquants. Révision, mise à jour et traduction en français du code de conduite pour le personnel des Services correctionnels. Affichage sur le site Web et impression du document en 2016-2017. Activité continue.

(2) Traduction de certaines pages de contenu Web (Annexe).

*(3) Possibilité de faire traduire la page Web de la section de la sécurité privée quand la loi sur les services de sécurité et d'enquête (*Security and Investigatrice Services Act*) entrera en vigueur. Activité continue.*

(4) Distribution de matériel imprimé en français par l'unité CyberScan et présentation d'exposés en français sur demande.

(5) Mise à jour et traduction en français des informations en ligne sur l'établissement correctionnel du Nord-Est. Activité continue.

(6) Traduction de la lettre du programme de consultation pour victimes d'actes criminels annonçant la décision et de ladite décision. Ces deux documents seront intégrés à un nouveau système de gestion des cas en 2016-2017.

- *Activité continue.*
- *Affichage de nouvelles sur le site Web du droit de la famille de la Nouvelle-Écosse le 9 décembre 2015 et envoi régulier de gazouillis en français et en anglais. Le personnel a été avisé de l'existence du module en français durant la formation de l'automne 2015 et par courriel. Les lettres révisées portant sur le Programme d'information pour les parents continuent d'informer les gens que le programme existe en français et qu'il est offert en personne et en ligne. Offre du PIP en français à deux clients en juin 2015 (1 à Halifax et 1 à Kentville).*
- *Fin de l'élaboration du module en novembre 2015. Téléchargement du module et offre du module au public en novembre 2015 à : <http://www.nsfamilylaw.ca/about/news/le-programme-dinformation-pour-les-parents-est-maintenant-offert-en-fran%C3%A7ais-et-en-anglais>.*
- *Mise à jour de documents en français fournis au coordonnateur du programme sur la parentalité après la rupture, en juin 2015. Retard dans le projet national. Mise en œuvre prévue en 2016.*

<ul style="list-style-type: none"> • <i>continuera de revoir, par l'entremise d'un comité, la trousse d'information destinée aux jurés y compris la question des procès en français avec jurés;</i> • <i>engagera la discussion avec l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse sur la possibilité d'offrir des services de traduction aux clients pour l'homologation de testaments rédigés en français;</i> • <i>embauchera des employés bilingues quand des postes désignés bilingues seront à pourvoir selon les besoins du Ministère;</i> • <i>continuera d'augmenter sa capacité de répondre aux demandes pour des services en français en déterminant qui, parmi le personnel, est en mesure d'offrir des services en français aux clients ou de suivre des cours de français pour le faire; le Ministère continuera aussi d'embaucher du personnel bilingue dans les secteurs de service clés;</i> • <i>continuera de viser l'excellence en conseillant adéquatement ses clients du gouvernement, notamment les Affaires acadiennes;</i> • <i>continuera de veiller à ce que le personnel profite des possibilités de suivre des cours de français, et ce, de façon continue;</i> • <i>continuera d'appuyer la coordonnatrice des services en français qui :</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Révision de la trousse d'information destinée aux jurés par un comité de travail, y compris la question des procès en français avec jurés. Initiative pluriannuelle. Activité continue.</i> • <i>Poursuite des discussions avec l'AJEFNE sur la question. Élément abandonné pour l'instant pour des raisons hors du contrôle du Ministère</i> • <i>.</i> • <i>Embauche d'un shérif occasionnel bilingue dans la MRH et création de 2 postes désignés bilingues (JOII) pour les centres de justice de Dartmouth et de Digby.</i> • <i>Offre continue de services en français aux bureaux communautaires des services correctionnels : affichage, communications orales et écrites avec les clients, les tribunaux et le public (à Kentville, à Port Hawkesbury et à Yarmouth). Les bureaux répondent au téléphone en disant « Hello Correctional Services – Bonjour ». Un bureau a reçu trois demandes de services en français. Le Nouveau-Brunswick et Montréal ont demandé chacun un rapport présentiel en français, et une série d'ordonnances ont été remplies en français. L'unité de la Sécurité publique a affiché des postes vacants et indiqué, s'il y avait lieu, que des compétences en français étaient un atout. La Section des armes à feu continue de répondre aux exigences fédérales en matière de langues dans ses programmes.</i> • <i>Au cours de la dernière année, les Services juridiques ont fourni des conseils sur l'Accord de coopération et d'échanges que la Nouvelle-Écosse a avec le Québec pour la promotion du français. Ils continuent de conseiller les Affaires acadiennes sur des questions juridiques pertinentes à leurs activités.</i> • <i>Ils ont offert au personnel cinq séances de formation d'un jour sur la terminologie juridique dans trois régions de la province et trois ateliers sur la communication en français dans le domaine juridique en plus de la possibilité de suivre des cours de français de différents niveaux offerts à l'Université Sainte-Anne. En tout, deux agents de probation, deux procureurs de la Couronne, un avocat et quatre sténographes judiciaires ont participé à des webinaires et ont participé à la Semaine de perfectionnement en français juridique 2015-2016 organisée par le Centre canadien de français juridique (CCFJ) à la Division Dépôt de la GRC à Regina. L'unité de la Sécurité publique encourage son personnel à suivre des cours de français, ce que font régulièrement trois avocats.</i>
--	--

<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>coordonnera l'évaluation des compétences en français des employés déjà en poste et des nouveaux employés qui occupent des postes désignés bilingues, et assistera les ressources humaines avec le processus d'embauche;</i> ○ <i>augmentera la capacité d'offrir des services en français en déterminant quels employés sont en mesure d'offrir des services en français aux clients et en offrant à ces employés les outils, les ressources et la formation nécessaires pour acquérir des compétences linguistiques en français;</i> ○ <i>élaborera un plan de traduction pour le matériel imprimé et électronique et le mettra en œuvre après son approbation;</i> ○ <i>fournira des services en français au Ministère quand il y a lieu tout en appuyant toutes les divisions, et ce, en facilitant la participation de la communauté acadienne et francophone, en présentant des exposés à cette dernière, et en coordonnant la traduction et la publication de textes sur des initiatives qui s'adressent à toute la province ou qui portent sur des sujets d'intérêt pour la communauté acadienne.</i> <p><u>Ajout durant l'exercice financier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>élaborera et appliquera un outil d'évaluation du cours donné sur la terminologie juridique en français;</i> • <i>préparera les textes pour une déclaration de la victime, une déclaration au nom d'une collectivité, une déclaration de la victime dans un cas de non-responsabilité criminelle et une déclaration de la victime en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et les rendra accessibles.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>En tout, six candidats à un poste désigné bilingue ont été évalués et un candidat a été évalué par l'Université Sainte-Anne pour ses compétences en français.</i> ○ <i>La coordonnatrice a fourni des outils d'apprentissage et des ressources aux employés selon les besoins. Elle a organisé des cours de terminologie juridique en français et une formation sur la correspondance juridique en français pour le personnel en plus de faire connaître les cours de français offerts par l'Université Sainte-Anne. Activité continue</i> ○ <i>Activité terminée.</i> ○ <i>Traduction de l'information sur la cyberintimidation et exposé présenté au forum sur la santé de 2015 organisé par Réseau Santé. Traduction et publication d'un dépliant de travail, et consultation en français à Yarmouth sur la protection des droits des utilisateurs d'animaux d'assistance. Traduction de mises à jour en français et envoi pour révision avant de transmettre la traduction au coordonnateur du programme sur la parentalité après la rupture.</i> • <i>Élaboration de sondages, demande de commentaires et approbation de la Division de la politique, de la planification et de la recherche. Élaboration de sondages pour utilisation en ligne. Sondage mené et données recueillies en novembre 2015. Fin prévue de l'analyse des données et du rapport au printemps 2016.</i> • <i>Élaboration et traduction de déclarations de la victime. Distribution de formulaires aux bureaux régionaux des services aux victimes de la Nouvelle-Écosse.</i>
<p><u>L'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>continuera de faire de la connaissance du français un atout lors de l'embauche de nouveaux employés;</i> • <i>continuera de mettre à jour la liste des employés à qui des cours de français sont</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Atout du bilinguisme indiqué dans les annonces de poste. Activité continue.</i> • <i>Cours offerts à tous les membres du personnel. Activité continue.</i>

<p><i>offerts;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Imprimera 2000 fiches sur le droit des pauvres et la justice sociale et en fournira à tous les bureaux de l'Aide juridique et des centres de justice pour distribution;</i> • <i>traduira et imprimera des affiches sur la justice sociale;</i> • <i>fournira des cartes professionnelles bilingues aux employés bilingues de l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse;</i> • <i>continuera à mettre à jour le contenu en français sur son site Web;</i> • <i>embauchera des interprètes pour des entrevues quand il n'est pas possible d'avoir un avocat qui parle français.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Traduction effectuée. L'impression des fiches et l'affichage sur le site Web auront lieu si le budget le permet. Report à 2016-2017.</i> • <i>Impression des dépliants sur la justice sociale pour distribution par les bureaux et dans des endroits dans les collectivités si le budget le permet. Report à 2016-2017.</i> • <i>Fournies au besoin. Activité continue.</i> • <i>Traduction de contenu Web pour le nouveau site. Activité continue.</i> • <i>Embauche d'interprètes pour aider les avocats ou les accusés s'il y avait lieu. Activité continue.</i>
---	--

Objectif stratégique n° 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Pour assurer la participation de la communauté acadienne et francophone et offrir des services qui appuient son développement et son essor, le ministère de la Justice et l'Aide juridique se sont engagés à :

- *établir des relations entre le gouvernement et la communauté acadienne et francophone par un engagement formel et informel et l'offre de services en français lors des consultations;*
- *encourager les Acadiens et les francophones à présenter une demande pour devenir membres des conseils, des agences et des commissions.*

Mesures prévues en 2015-2016	Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2015-2016
<p><i>Le Ministère de la Justice :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>fournira une aide financière et des contributions en nature pour appuyer les activités de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse. Des professionnels du Ministère présenteront des exposés sur les carrières dans le domaine de la justice dans le cadre de la Semaine du droit;</i> • <i>collaborera avec le centre d'accès à la justice pour appuyer l'offre de services juridiques aux Néo-Écossais francophones;</i> • <i>affichera dans les médias francophones les postes vacants aux conseils, aux agences</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Aide financière accordée à l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse. Des professionnels ont présenté des exposés sur la carrière en droit aux élèves de l'école secondaire du Sommet le 2 juin 2015 et le 12 janvier 2016. Un exposé sur la carrière d'agent de probation sera présenté en mars 2016 à une classe d'introduction au travail social à l'Université Sainte-Anne.</i> • <i>Participation à de nombreuses réunions avec le directeur général du centre d'Accès Justice pour appuyer ses buts d'offrir des services juridiques aux clients.</i> • <i>Le Ministère a encouragé les Acadiens et les francophones à présenter une demande pour faire partie des conseils, des agences et des commissions en plaçant une</i>

<p><i>et aux commissions.</i></p>	<p><i>annonce en français dans le Courrier de la Nouvelle-Écosse les 17 avril et 13 octobre 2015.</i></p>
<p><i>L'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>offrira du matériel bilingue avec son programme d'approche;</i> • <i></i> • <i>rencontrera une fois par année la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse pour discuter des besoins des collectivités acadiennes et francophones.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Traduction et impression d'un nouveau dépliant si le budget le permet. Report à 2016-2017</i> • <i>Réunion tenue en mai 2015. Activité continue. (Réunion prévue en avril 2016)</i>

Buts, objectifs et mesures pour 2016-2017

Objectif stratégique n° 1 – Leadership et orientation politique

Pour se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et son règlement, le ministère de la Justice, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse et le Service des poursuites publiques se sont engagés à :

- *appuyer les Affaires acadiennes par l'application de la Loi sur les services en français et de son règlement;*
- *contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement provincial sur les services en français;*
- *continuer d'élaborer des politiques pour appuyer la prestation de services en français.*

Mesures prévues en 2016-2017

Le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques appuient les Affaires acadiennes en s'engageant à rédiger un rapport sur le plan de services en français de 2016-2017 comprenant aussi un plan avec les mesures prévues pour 2017-2018, et à le publier sur leurs sites Web respectifs au plus tard le 31 mars 2017, et ce, en français et en anglais.

Objectif stratégique n° 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français

Pour augmenter la visibilité des services en français par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier ainsi qu'une plus grande capacité de la part des fonctionnaires d'offrir des services en français, le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques se sont engagés à :

- *offrir des services et des documents d'information qui répondent aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone;*
- *appuyer l'apprentissage du français chez les employés;*
- *augmenter la capacité d'offrir des services en français dans les domaines prioritaires.*

Mesures prévues en 2016-2017

En appui à l'augmentation des services en français par une offre active, le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques se sont engagés à continuer d'offrir des services et des informations en français au public. Dans le but d'améliorer les services offerts en français, différents cours de français pour différents niveaux seront offerts aux employés. Améliorer l'accès à la justice signifie aussi de prendre en considération les besoins des populations qui sont difficiles à joindre. Un accès

réel aux services et aux informations signifie que les réponses demandées et les services sont offerts au bon moment. À cette fin, le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques offrent, principalement sur leurs sites Web respectifs, divers documents traduits provenant de plusieurs divisions. Quand ils embaucheront de nouveaux employés, ils indiqueront dans les offres d'emploi que la connaissance du français est un atout ou une exigence, selon le cas, et ils feront la promotion des programmes offerts en français. Le Ministère continuera d'offrir, sur demande, les services accessibles en français et d'embaucher des employés bilingues dans les secteurs de service clés.

Objectif stratégique n° 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Pour assurer la participation de la communauté acadienne et francophone et offrir des services qui appuient son développement et son essor, le ministère de la Justice, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques se sont engagés à :

- *établir des relations entre le gouvernement et la communauté acadienne et francophone par un engagement formel et informel et l'offre de services en français lors des consultations;*
- *encourager les Acadiens et les francophones à présenter une demande pour devenir membre des conseils, des agences et des commissions.*

Mesures prévues en 2016-2017

Le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques sont chargés d'administrer la justice, de promouvoir la sécurité des Néo-Écossais grâce à des programmes, à des services et à des initiatives liés à la justice. Par conséquent, ils se sont engagés à travailler en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, des partenaires du secteur de la justice et des organismes communautaires pour établir et maintenir des partenariats stratégiques, ce qui est un élément clé de beaucoup de leurs initiatives.

Sur une base continue, le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques encourageront les consultations avec la communauté acadienne et francophone et appuieront les initiatives qui offrent de l'aide pour l'essor et la croissance des Néo-Écossais francophones.

Priorités de la communauté acadienne et francophone

Au cours des dix dernières années, les organismes juridiques ont fait de grands pas pour veiller à ce que les Néo-Écossais francophones aient accès à la justice dans la langue de leur choix. Le ministère de la Justice, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques ont décrit dans le présent plan comment ils avaient répondu et continuent de répondre aux priorités de la communauté acadienne et francophone.

Par exemple, au cours de l'été de 2015, la Nouvelle-Écosse a cherché à obtenir des opinions sur la protection des droits des personnes qui comptent sur un animal-guide ou un animal d'assistance. Le document de travail a été traduit, imprimé et offert dans les centres Accès Nouvelle-Écosse partout dans la province. Des interprètes étaient aussi présents lors des rencontres publiques tenues à Yarmouth, au Cap-Breton et à Halifax. Le document a été publié en ligne dans les deux langues officielles du pays, mais aucune réponse n'a été reçue en français.

Le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques sont attentifs aux besoins de la communauté francophone et ils se sont engagés à faire progresser les questions qui sont au cœur de l'accès à la justice pour les Néo-Écossais francophones et à résoudre celles qui sont en souffrance. Ils sont prêts à relever les défis pour continuer à offrir des services en français.

Le Code criminel garantit à l'accusé le droit de choisir dans quelle langue officielle du pays il désire subir son procès. Le choix appartient à l'accusé. Selon l'infraction, le procès se déroule alors soit à la Cour provinciale soit à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse. Dans ces deux cours, il y a des juges et des employés qui peuvent travailler dans les deux langues officielles du Canada. Les Règles de procédure civile et les règles de la Cour provinciale sont publiées et tenues à jour dans les deux langues officielles. Le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques offrent des services d'interprétation et de traduction, s'il y a lieu. Par exemple, en 2015-2016, les services judiciaires ont offert des services d'interprétation à 60 occasions pour différentes audiences, dont 8 procès en français.

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le ministère de la Justice, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques demeurent engagés à travailler avec leurs partenaires et à concentrer leurs efforts dans les régions désignées de la province où vit une plus forte proportion d'Acadiens et de francophones. Ces régions sont Halifax, Dartmouth, Port Hawkesbury, Yarmouth et Digby. Ces régions sont considérées comme les plus importantes par la communauté acadienne et francophone.

Le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques continuent d'améliorer encore plus leur capacité de répondre aux demandes de renseignements de première ligne, que ce soit au comptoir, à la réception, par téléphone ou dans les tribunaux, et de traduire les documents publics, particulièrement ceux qui sont publiés sur leurs sites Web respectifs. Ils facilitent aussi l'accès à la justice en français en continuant d'offrir au personnel différents services et outils ainsi que de la formation en français. Le Ministère, l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques continuent d'être guidés par les consultations directes avec les groupes acadiens et francophones tels que l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNE) ainsi que par l'étude des rapports des consultations rédigés par les Affaires acadiennes et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), et par le rapport sur l'utilisation des services gouvernementaux en français (Deveau, Landry et Allard, 2008).

Annexe

Publications du ministère de la Justice, de l'Aide juridique et du Service des poursuites publiques traduites et affichées sur le site Web

Tribunaux de la Nouvelle-Écosse

Mise à jour des Règles de la procédure civile

Nouvelles règles de la Cour provinciale

http://www.courts.ns.ca/Civil_Procedure_Rules/cpr_in_french.htm

http://www.courts.ns.ca/Provincial_Court/NSPC_criminal_rules_forms_FR.htm

Droit de la famille

Programme d'information pour les parents (PIP) en ligne

[fran%C3%A7ais-et-en-anglais](#)

<http://nsfamilylaw.ca/about/news/le-programme-dinformation-pour-les-parents-est-maintenant-offert-en->

Services judiciaires

Commission d'examen de la Nouvelle-Écosse /

Carrières aux Services des shérifs

Charte canadienne des droits des victimes

Fiches sur le programme d'exécution des ordonnances alimentaires

http://novascotia.ca/just/ccrb/ccrb_overview-fr.asp

http://novascotia.ca/just/Court_Services/recruitment/careers-fr.asp

http://novascotia.ca/just/victim_Services/victims_rights-fr.asp

<http://novascotia.ca/just/mep/resources-fr.asp>

Services correctionnels

Questions les plus fréquentes sur le système téléphonique

à l'intention des contrevenants

http://novascotia.ca/just/Corrections/_docs/OffenderPhoneSystem-10-2015-fr.pdf

Prévention du crime

La majorité du site Web du service de la prévention du crime

<http://novascotia.ca/just/prevention/Default-fr.asp>

Médecin légiste

Service de médecin légiste de la Nouvelle-Écosse

<http://novascotia.ca/just/cme/Default-fr.asp>

Service des poursuites publiques

Nouveau site Web épuré

Politique du Service des poursuites publiques sur la confidentialité et la vie privée

<http://novascotia.ca/pps/Default-fr.asp>

http://novascotia.ca/pps/publications/Privacy_Policy_FRENCH.pdf

Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

Toute la section qui s'adresse aux jeunes

Section sur d'autres problèmes juridiques

<http://www.nslegalaid.ca/Youth.php> (Will be posted on new site soon)

<http://www.nslegalaid.ca/OLMs.php> (Will be posted on new site soon)